

COMMUNE D'ASTILLÉ

Aliénation Du Chemin Rural de LA GIRAUDIERE

Au profit de : Mr DECONQUAND Thierry

NOTICE EXPLICATIVE

La présente notice a pour objet de présenter l'aliénation du chemin rural de La Giraudière au profit de :

.Mr DECONQUAND Thierry.

SITUATION ACTUELLE :

Mr DECONQUAND Thierry ayant fait une demande d'acquisition du chemin rural de La Giraudière, le conseil municipal a accepté cette proposition, ce chemin rural n'ayant été reconnu d'aucune utilité publique. Seule la propriété de Mr DECONQUAND est desservie par ce chemin rural et les parcelles longeant ce chemin leur appartiennent également.

Le prix de vente est fixé à 2 000 euros le prix de ce chemin d'une superficie de 2341 m².

TRAVAUX PROJETÉS :

Les travaux projetés sont à la charge des acquéreurs.

DOMAINE FONCIER :

Ce chemin rural n° 2702 fait partie de la section B du plan cadastral et est compris entre les parcelles n° 664-659 et 467-662-466.

Cette aliénation ne sera régularisée qu'après une enquête publique effectuée dans les formes prévues par les décrets du 8 octobre 1976 et du 4 septembre 1989.
